



DIEC/21-908-1935 du 15/11/2021

**ORGANISATION DES BACCALAUREATS, BREVETS DE TECHNICIEN SUPERIEUR ET EXAMENS PROFESSIONNELS - BESOINS DE FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMENS - SESSION 2022**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les DASEN - Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés sous contrats s/c de Mesdames et Messieurs les DASEN - Mesdames et Messieurs les Directeurs de CFA - Mesdames et Messieurs les responsables des centres d'examens - Mesdames et Messieurs les IA-IPR - Mesdames et Messieurs les IEN-ET

Dossier suivi par : M. PIZETTE - Tel : 04 42 91 72 18 - Mél : diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr

**Je vous prie de bien vouloir me faire connaître vos besoins en fournitures pour le vendredi 19 novembre 2021 pour l'organisation des épreuves qui se dérouleront dans votre établissement au titre de la session 2022.**

Les tableaux joints en annexes valant bons de commande devront être adressés dûment renseignés exclusivement par courrier électronique **en un seul fichier au format PDF nommé comme suit « ETABLISSEMENT - VILLE - SESSION 2022 »** dans les délais indiqués sur chacun des tableaux annexes. Vous convertirez, vos demandes de fournitures en « équivalent ramettes ».

Je rappelle que :

- seuls le modèle EN, le modèle CCYC et les copies spécifiques (ENm millimétré, ENmu musique et ENd dessin) sont désormais en vigueur pour tous les examens et concours
- ces fournitures devront être déposées dans un lieu sécurisé interdit d'accès aux élèves à l'abri de la lumière et de l'humidité
- elles doivent servir uniquement pour l'organisation des épreuves écrites obligatoires **et en aucun cas pour les examens blancs ou pour les contrôles organisés à d'autres titres.**

Bien entendu par souci de bonne gestion, les stocks de copies disponibles à l'issue de la session 2021 devront être utilisés pour la session 2022 de façon prioritaire. Ils viendront en déduction des besoins nécessaires pour l'organisation de la session 2022.

**Je vous rappelle les ajustements à prendre en compte, cette année :**

- 1) **Le conditionnement des copies EN et CCYC : les ramettes contiennent 250 exemplaires de copies. Vous devrez en tenir compte pour la conversion en nombre de ramettes lors du remplissage des tableaux.**
- 2) **La colonne de gauche du (des) tableau(x) à remplir, concerne l'état des stocks disponibles à la date de réception de la présente circulaire : elle doit être renseignée avec le plus grand soin.**
- 3) **La colonne de droite relève d'une étude prévisionnelle à mener par vos soins, sur la base de l'architecture de la session 2021.**
  - des effectifs-candidats accueillis
  - du nombre d'épreuves écrites (et orales pour le papier brouillon)
  - du nombre moyen de copies et feuilles de brouillon par candidat et par épreuve.
- 4) Les modifications de quantités de matériels à fournir, qui seraient rendues nécessaires par une variation importante des effectifs-candidats en 2022, devront être signalées aux services rectoraux, lorsque l'architecture de la session aura été établie.
- 5) **Les nouveaux centres d'examens seront particulièrement vigilants à calibrer leurs besoins de papeterie de la façon la plus précise qu'il soit.**

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat d'Aix-en-Provence

RÉF. : DIEC

SERGE PIZETTE

☎ 04.42.91.72.18

Mél. : [diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr](mailto:diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr)

**CENTRE D'EXAMEN**  
**(Cachet de l'établissement)**

**FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2022**

				Nombre de candidats	
<b>BACCALAUREATS</b>	<input type="checkbox"/>	Epreuves anticipées		.....	
	<input type="checkbox"/>	BCG		.....	
	<input type="checkbox"/>	BTN		.....	
		<b>RELIQUAT SESSION 2021</b>		<b>BESOINS SESSION 2022 (HORS RELIQUAT)</b>	
		SOIT NOMBRE DE RAMETTES		SOIT NOMBRE DE RAMETTES	
PAPIER BROUILLON	BLEU	.....		.....	
PAPIER BROUILLON	JAUNE	.....		.....	
PAPIER BROUILLON	ROSE	.....		.....	
PAPIER BROUILLON	VERT	.....		.....	
COPIE CCYC		.....		.....	
COPIE ENM (MILLIMETRE)		.....		.....	
COPIE ENMU (MUSIQUE)		.....		.....	

A ..... le .....

Le Chef d'établissement,

**Document à renseigner et à expédier exclusivement par courrier électronique pour le vendredi 19 novembre 2021 dernier délai.**

**✂ : Conditionnement :**

- |                               |                      |
|-------------------------------|----------------------|
| - Papier brouillon 4 couleurs | *Ramettes de 500 ex. |
| - Copie CCYC                  | *Ramettes de 250 ex. |
| - Copie ENm millimétré        | *Ramettes de 250 ex. |
| - Copie ENmu musique          | *Ramettes de 200 ex. |

(pour l'épreuve obligatoire d'arts appliqués du STD2A, l'acquisition du papier dessin est assurée directement par le centre d'examen)



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rectorat d'Aix-en-Provence

RÉF. : DIEC

SERGE PIZETTE

☎ 04.42.91.72.18

Mél. : [diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr](mailto:diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr)

## ANNEXE N° 2

CENTRE D'EXAMEN  
(Cachet de l'établissement)

### FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2022

SPECIALITE(S) :

- Baccalauréat professionnel .....
- CAP-BEP .....
- MC .....
- Brevet professionnel .....

	RELIQUAT SESSION 2021 SOIT NOMBRE DE RAMETTES	BESOINS SESSION 2022 (HORS RELIQUAT) SOIT NOMBRE DE RAMETTES
PAPIER BROUILLON BLEU	.....	.....
PAPIER BROUILLON JAUNE	.....	.....
PAPIER BROUILLON ROSE	.....	.....
PAPIER BROUILLON VERT	.....	.....
COPIE MODELE EN	.....	.....
COPIE ENM (MILLIMETRE)	.....	.....
COPIE END (DESSIN) (FORMAT A2)	.....	.....
Enveloppes plastiques pour l'acheminement des copies	.....	.....

A ..... le .....

Le Chef d'établissement,

**Document à renseigner et à expédier exclusivement par courrier électronique pour le vendredi 19 novembre 2021 dernier délai.**

#### 🔗 : Conditionnement :

- Papier brouillon 4 couleurs
- Copie EN
- Copie ENm millimétré
- Copie End dessin
- \*Ramettes de 500 ex.
- \*Ramettes de 250 ex.
- \*Ramettes de 250 ex.
- \*Ramettes de 100 ex.

